



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 12 septembre 2023

*Procès-verbal de la cinquante-troisième rencontre du comité exécutif du COBARIC qui s'est tenue le 12 septembre 2023 en visioconférence.*

*Les membres suivants étaient présents :*

*M. Luc Proulx, Président*

*M. Daniel Samson 1<sup>er</sup> vice-président*

*Mme Jenny Lehoux, 2<sup>e</sup> vice-présidente*

*M. Olivier Dumais, secrétaire-trésorier*

*Le membre suivant était absent :*

*Jean Cliche, administrateur*

Était également présente : Mme Véronique Brochu, directrice générale.

### **1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

L'assemblée est ouverte à 17h35. Le quorum est atteint avec M. Proulx, M. Dumais et Mme Lehoux.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été transmis avant la rencontre. Aucun point n'est ajouté en varia. M. Dumais indique qu'il devra quitter un peu avant 19h.

#### **Résolution CE53/12092023/001**

*Il est proposé par Madame Jenny Lehoux*

*appuyé par Monsieur Olivier Dumais*

*et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER l'ordre du jour.*

### **3. Adoption et suivis des procès-verbaux du CE du 11 avril et 29 août 2023**

La direction effectue la lecture des procès-verbaux. Arrivée de M. Daniel Samson. Les contenus des procès-verbaux sont conformes.

#### **Résolution CE53/12092023/002**

*Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais*

*appuyé par Madame Jenny Lehoux*

*et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER les procès-verbaux de la 51<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> rencontre du comité exécutif.*

Un suivi est fait du point 3 du procès-verbal de la 52<sup>e</sup> rencontre soit celle du 29 août. Ce suivi était prévu au point 4.4 du présent ordre du jour soit le Suivi du dossier de la voie de contournement de Lac-Mégantic. L'objectif étant de produire une lettre d'intention à



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Transports Canada à présenter au conseil d'administration de septembre.

M. Proulx mentionne qu'un courriel d'information sur les stations de qualité d'eau de surface a été transmis au responsable du MELCCFP. Sa réponse n'apporte pas plus d'informations que celles déjà connues. Il a également discuté avec Mme Danièle Provencher, déléguée de la MRC du Granit au conseil d'administration du COBARIC, afin d'avoir ses recommandations. Elle a suggéré qu'elle prenne contact avec le député fédéral de la région de Mégantic soit M. Luc Berthold. Entre-temps, M. Proulx a discuté avec M. Luc Provençal, député provincial de Beauce-Nord. Ce dernier propose d'écrire plutôt cette lettre au Ministre de l'Environnement provincial en mettant en copie le ministre de l'Environnement au fédéral, les députés au niveau fédéral et provincial de la région de Mégantic ainsi que la ressource du cabinet du Ministre de l'Environnement du Québec soit Mme Caroline D'Astous. Finalement, advenant l'approbation de cette démarche par le conseil d'administration, une copie de la lettre pourra être transmise à nos partenaires dont les maires de la région et l'UPA.

### **Résolution CE53/12092023/003**

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson  
appuyé par Madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*DE RÉDIGER une lettre d'intention au Ministre de l'Environnement du Québec concernant le suivi de la qualité de l'eau de surface et souterraine, de même que l'accès aux informations liées à l'eau pourvues avant, pendant et après les travaux de la voie de contournement de Lac-Mégantic et DE RECOMMANDER son envoi au conseil d'administration du COBARIC.*

#### **4. Préparation pour le CA (recommandations)**

##### **4.1 Comptes payés et Visa mars, avril, mai, juin, juillet et août 2023**

La direction présente la liste des comptes payés de mars, puis celle d'avril à août. Elle présente également les comptes Visa. Les membres posent des questions sur certaines dépenses à la direction.

### **Résolution CE53/12092023/004**

*Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais  
appuyé par Monsieur Daniel Samson  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER la liste des comptes payés et les comptes Visa de mars à août 2023.*

##### **4.2 État des résultats au 31 juillet 2023**

La direction présente l'état des résultats au 31 juillet 2023. Elle mentionne que c'est l'état des résultats d'août qui sera présenté au conseil d'administration de septembre.

##### **4.3 Rapport du comité aviseur finances**

Le travail de la direction est souligné de façon positive par M. Proulx dans ce dossier. Le président avise que le responsable du comité aviseur, M. Harold Guay, ne pourra malheureusement pas se joindre à nous. Cependant, M. Proulx effectue la lecture du courriel de M. Guay.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Le comité aviseur s'est rencontré à la fin août avec M. Jérôme Leclerc de Développement économique Nouvelle-Beauce. Lors de cette rencontre, la direction a présenté une stratégie de gestion financière qui démontre un retour à un solde positif à la fin de l'année financière 2026-2027. Le comité aviseur a recommandé de conserver les ressources humaines en place, mais de permettre à certaines ressources du COBARIC de diminuer leurs heures si elles le souhaitent. Il recommande également au conseil d'administration de prendre un prêt auprès du Réseau d'investissement social du Québec, le RISQ (environ 7% d'intérêt), afin de limiter l'utilisation de la marge de crédit présentement disponible (12,2% d'intérêt) afin de supporter le fonds de roulement de l'organisation.

### **Résolution CE53/12092023/005**

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson  
appuyé par Monsieur Olivier Dumais  
et résolu à l'unanimité*

*DE RECOMMANDER au conseil d'administration la demande d'un prêt au RISQ d'une valeur de 50 000\$ remboursable à long terme et DE PERMETTRE à la direction générale d'entamer les procédures d'admissibilité auprès du RISQ.*

La direction informe les membres qu'une rencontre avec l'équipe interne a eu lieu en suivi du comité aviseur. L'offre de diminution de leurs heures a été faite. Depuis, un membre de l'équipe a annoncé son départ de l'organisation. Lors de cette rencontre, la direction a soumis le document des tarifs des offres de services en cours présentement et a consulté l'équipe interne en plus du comité aviseur sur son contenu. Ce document est présenté au comité exécutif. Les membres en discutent et conviennent de certaines modifications.

### **Résolution CE53/12092023/006**

*Il est proposé par Madame Jenny Lehoux  
appuyé par Monsieur Olivier Dumais  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER la nouvelle grille tarifaire des offres de services du COBARIC.*

L'entrée en fonction des nouveaux tarifs peut être fait en janvier 2024 ou avril 2024. Cela pourra être décidé en conseil d'administration lors du dépôt de la nouvelle grille tarifaire au CA de septembre.

4.4 Suivi dossier voie de contournement Lac-Mégantic

Déjà traité au point 3.

4.5 Recommandations pour les correspondances

La direction présente la réponse faite de la MRC des Etchemins au COBARIC demandant un délégué pour la MRC des Etchemins. Les membres en discutent.

### **Résolution CE53/12092023/007**

*Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais  
appuyé par Monsieur Daniel Samson  
et résolu à l'unanimité*

*DE RECOMMANDER au conseil d'administration du COBARIC d'effectuer une demande de présentation au conseil des maires de la*



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

*MRC des Etchemins par la direction générale du COBARIC, son président et d'un délégué municipal soit M. Olivier Dumais.*

M. Olivier Dumais quitte la rencontre.

La direction informe les membres que le COBARIC a reçu une résolution du Club Quad Jaroboce concernant le projet de construction d'une passerelle sur la rivière Famine. Elle demande si des membres ont entendu parler de ce dossier. Aucun membre n'est au courant. M. Proulx propose de discuter du dossier avec le Ministère des Transports régional puisqu'ils sont indiqués au dossier. La direction s'informerait auprès d'un répondant du Ministère d'ici le prochain conseil d'administration du COBARIC.

#### 4.6 Modifications ou commentaires sur la Structure de l'OBV et ses parties prenantes

Les membres commentent le document qui est un livrable de la stratégie de mobilisation à soumettre au 1<sup>er</sup> décembre 2023 au MELCCFP. La direction finalisera les modifications et retransmettra le document au président d'ici le prochain conseil d'administration. C'est à ce moment que cette section sera soumise à approbation.

#### 4.7 Validation du plan d'action de la stratégie de mobilisation

La direction rappelle le travail effectué sur le plan d'action. Les membres revoient les échéanciers et les actions correspondantes. Certaines modifications sont faites. Le document sera soumis pour approbation au conseil d'administration de septembre.

#### 4.8 Directive à l'égard de la protection des renseignements personnels

La direction met en contexte qu'afin de se conformer à la loi 25, les organisations doivent adopter une politique ou une directive à l'égard de la protection des renseignements personnels, et ce, d'ici le 22 septembre 2023. Le document a été conçu à l'interne, mais s'inspire majoritairement de modèles déjà disponibles. C'est Mme Marie-Ève Théroix de l'équipe interne qui a suivi une formation à ce propos et qui a rédigé le document. Les membres mentionnent que le document est complet et est très bien fait.

#### **Résolution CE53/12092023/008**

*Il est proposé par Madame Jenny Lehoux  
appuyé par Monsieur Daniel Samson  
et résolu à l'unanimité*

*DE RECOMMANDER au conseil d'administration du COBARIC  
l'adoption de la directive à l'égard de la protection des renseignements  
personnels.*

### 5. Levée de l'assemblée

#### **Résolution CE53/12092023/009**

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson  
et résolu à l'unanimité*

*DE LEVER la rencontre.*

L'assemblée prend fin à 19h34.



No de résolution  
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN  
DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

\_\_\_\_\_  
*M. Luc Proulx*  
Président

\_\_\_\_\_  
*M. Olivier Dumais*  
Secrétaire-Trésorier

